



Paris le 13 mars 2008

Epargne salariale Nouvel appel d'offre du CIES

Le CIES, composé des confédérations CFDT, CGT, CFTC et CFE-CGC, a décidé de lancer cette année encore, un appel d'offre pour éventuellement labelliser de nouvelles gammes de produit d'épargne salariale.

Comme précédemment cet appel d'offre est diffusé aux différentes sociétés de gestion de la place de Paris par l'intermédiaire de l'Association Française des Gestionnaires financiers.

Le cahier des charges, ci-joint, définit la procédure à suivre par les gestionnaires financiers qui souhaitent obtenir le label du Comité Intersyndical de l'Épargne salariale (CIES) pour leurs offres « épargne salariale ».

Les offres devront être remises le 15 mai 2008. Le comité se réserve la possibilité de procéder ultérieurement à l'audition des candidats. Il rendra publique la liste des offres labellisées dans la dernière semaine de juin.

A cette occasion le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale rappelle qu'au 31 décembre 2007 les encours des gammes labellisées s'élevaient à 1,1 milliard d'€uros.